



Vienne Nature

Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne
Association déclarée Loi 1901, agréée au titre de la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976, affiliée à France Nature Environnement, membre du GRAINE Poitou-Charentes et de Poitou-Charentes Nature.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2015 RAPPORT MORAL

La situation est excellente, mais ça pourrait aller mieux.

Ce qui marche :

Les projets naturalistes

Nos partenaires habituels des collectivités territoriales ont continué à jouer le jeu soit en subventionnant les projets que Vienne Nature leur a proposés, soit à travers les appels d'offres.

Dans le cadre des actions menées par Poitou-Charentes Nature (PCN), et pour la dernière fois peut-être, la Région, gestionnaire de fonds européens, a financé des « contrats d'objectifs » départementaux, en sus des projets régionaux auxquels Vienne Nature participe. A l'occasion des 20 ans des COBJ, Vienne Nature a contribué dans le cadre de PCN à un bilan qui est en train de déboucher sur un travail de prospective. Nous allons vers une meilleure coordination, et sans doute une diversification qui prendra mieux en compte les priorités de la Région et celles de la nouvelle Région...

Par ailleurs, des conventions ont été signées avec des entreprises privées dans le cadre d'un « observatoire de la biodiversité » (Center Parcs) ou pour des inventaires et des préconisations : Lafarge, ONF, EDF (filiale Hydroélectrique)... Chaque partenariat a fait l'objet d'un débat en Conseil d'Administration sur les motifs éventuels d'un refus de principe de coopérer avec telle ou telle entreprise. Nos positions au cas par cas peuvent être légitimement contestées et révisées. En tout cas, pas d'angélisme : la coopération avec Center-Parcs comme avec EDF-Hydro a été et sera questionnée et nous devons l'assumer clairement.

Comment maintenir nos exigences de sauvegarde de la biodiversité dans l'appréciation des projets liés aux énergies renouvelables ? La question nous a été imposée en urgence par la multiplication des contestations mal fondées de projets éoliens et nous y avons répondu en débattant et en rédigeant notre position. Une clarification est en cours sur les centrales de méthanisation. Nous maintenons notre refus des parcs photovoltaïques sur terres agricoles.

Le cœur de métier de Vienne Nature restant le travail de connaissance et de protection des espèces et des habitats, c'est sur ce terrain que se sont tissés les liens les plus forts avec les adhérents : sorties naturalistes, groupes spécialisés, journées d'échange.

Les interventions LGV

L'expérience en cours avec COSEA/LISEA nous a beaucoup appris sur les difficultés d'un « partenariat » avec un géant des Travaux Publics. Au fil de l'avancée du chantier de terrassement, désormais achevé, COSEA a cherché à tout prix à gagner du temps et a donc multiplié les « bavures », notamment dans le traitement des eaux de ruissellement : colmatage de la Boivre et de l'Auxance lors d'épisodes pluvieux de la fin de l'été par suite de la mise hors service prématurée des dispositifs de chantiers provisoires. Nous attendons les résultats de la mise en demeure préfectorale.

En 2014, COSEA a manifesté des exigences de plus en plus tatillonnes, marchandant l'étendue des diagnostics avant acquisition ainsi que les devis (jours de travail, temps de rédaction), contestant le temps de coordination qui permet aux deux chargées de mission de PCN d'organiser les interventions des associations. Ces tracasseries ont alourdi le climat du « partenariat » sans que nous remettions en cause le travail de terrain, malgré quelques tensions à ce sujet au sein de PCN.

Un inconvénient majeur : l'absence de visibilité sur le travail qui nous sera demandé en 2015.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE
Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 08 26 99 86 21
E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr



Nouveau venu sur le terrain, LISEA, chargé des 47 ans de suivi, a d'emblée pris de gros retards au démarrage et a tenté de limiter l'ampleur du travail. Cependant l'élaboration des cahiers des charges en cours nous rend plutôt confiants et des suivis ont commencé.

L'équipe salariée

L'équipe de salariés n'avait pas attendu une remise à plat pour travailler avec efficacité sous la coordination de Miguel Gailledrat, qui continue à combiner gestion et terrain, mais la mise en chantier de nouvelles fiches de poste redéfinissant les tâches a clarifié la gouvernance au sein de l'association. Le profil de poste de secrétaire-comptable a été mis en accord avec les tâches confiées à Muriel Bossy. Les missions des deux naturalistes polyvalents, Lucie Texier et Nicolas Tranchant ont été précisées, David Ollivier restant le botaniste de référence et Samuel Ducept cumulant le terrain et l'éducation à l'environnement. Notre biologiste, François Lefebvre a continué sereinement à chercher, et à trouver.

Cette remise à plat fut la première phase d'un programme que Michel Levasseur a mené à bien : en étroite concertation avec les intéressés : entretiens individuels annuels menés par délégation avec le renfort de deux administratrices, élection d'un délégué du personnel qu'il rencontre tous les mois, création d'une caisse d'œuvres sociales. Ajoutons la réalisation d'urgentes améliorations de la sécurité des locaux. Vous en avez découvert certaines en venant au siège de Vienne Nature : escalier extérieur anti-glissades, sentier pédestre praticable, rampe à l'escalier de la salle de réunion... Mais l'essentiel ne se voit pas, et concerne la prévention des risques professionnels et le plan de formation. A vrai dire, Michel Levasseur a cumulé avec discrétion et efficacité le rôle déjà lourd de Trésorier superviseur de Comptabilité, la fonction de DRH, et le savoir-faire du menuisier...

Ces ajustements s'imposaient au moment où l'abondance des missions rémunérées proposées à l'association et la demande de mi-temps de David Ollivier nous conduisaient à décider de deux recrutements : un botaniste et un animateur naturaliste, recrutements qui sont en cours.

Désormais à plein temps chez nous sur un poste dédié à la communication, Thibaud Dumas se retrouve avec la mission de faire paraître dans les délais une « circulaire » dont Samuel Ducept a établi le cahier des charges avec des rubriques stables. Au passage, j'estime que cette publication de qualité mérite une dénomination plus porteuse et une diffusion plus ouverte. Dans les tuyaux : un projet de newsletter en liaison avec un site Web rénové.

Un dernier rattrapage : nos salariés ont reçu en 2014 une voiture de service. Pour 5 naturalistes amenés à sillonner le département, ce n'est pas du luxe.

L'équipe des bénévoles

Merci aux bénévoles qui participent à l'encadrement des sorties naturalistes et à ceux qui collaborent à des opérations de mise sous pli et autres tâches ingrates.

Merci aussi aux bénévoles du Conseil d'Administration et du Bureau qui tiennent le rythme des deux réunions mensuelles et des nombreuses participations aux instances, commissions, débats où Vienne Nature a sa place, avec le lot de dossiers à suivre. Mention particulière pour la secrétaire bénévole attelée à la rédaction de comptes-rendus exhaustifs et consensuels qui assurent la mémoire des décisions et la transparence de notre fonctionnement.

Notre participation aux commissions est prenante : CODERST, CDNPS (ex CODENA), CLI de Civaux, CDCEA, SAGE... Et la liste des instances où Vienne Nature est convoquée a tendance à s'allonger ! Mais cet engagement nous permet parfois de peser sur les décisions. Au minimum, elle nous garantit l'accès à l'information et nous assure une visibilité. A ces participations institutionnelles s'ajoute le collectif « sortir du nucléaire » où Claude Champeau aimerait bien être relayé, les stands à tenir dans les manifestations, où Louise Berton, Dominique Provost et Isabelle Giraud excellent, et la revue de presse, assurée par Alban Pratt, qui a de plus pris en charge la délicate rénovation de notre logo. A S'ajoutent aussi tous les imprévus : communiqués de presse à improviser en urgence, coup de main à donner à un syndicat de rivière dont les riverains contestent le projet, raté de COSEA, défrichage illégal, appels à l'aide variés... Pour maîtriser cette diversité de dossiers et en assurer le suivi un archivage fonctionnel s'impose. Le mobilier est commandé : il ne reste qu'à classer...

La croissance rapide de l'effectif de salariés jointe à la perspective d'une multiplication des contentieux juridiques a conduit l'équipe des bénévoles à s'inquiéter de l'inadaptation de nos statuts et de notre Règlement Intérieur à la nouvelle donne. Un retour d'expérience nous y a aidé : l'échec pour une erreur de lecture des statuts de notre recours au Tribunal Administratif contre le PLU de Grand Poitiers. Il fallait protéger l'association sur le terrain juridique. C'est Joseph Grigioni, aidé de Marie Le-grand et du groupe « gouvernance », qui a mené à bien la tâche ingrate consistant à écrire et réécrire X fois des articles jusqu'à ce qu'ils fassent consensus et puissent être présentés devant l'Assemblée Générale extraordinaire. Ce rajeunissement



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE
Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 08 26 99 86 21
E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr



était nécessaire. Joseph Grigioni, malgré son accident de bénévolat, a étendu ce souci de mise en sécurité et de cohérence au domaine informatique en commandant un audit dont les préconisations seront progressivement mises en œuvre. Il a par ailleurs assuré une veille juridique continue en relayant tant les informations du réseau FNE qu'en sélectionnant arrêtés et actes administratifs locaux nous concernant.

Les groupes de travail thématiques ont tous fonctionné : groupe « communication », groupe « santé-environnement » et « pôle juridique inter-associatif », tous deux animés par Roland Caigneaux. Un groupe « Eau » est en projet. Il faudrait un groupe « agriculture », mais en attendant Yvan Zanette nous a fait profiter de ses compétences dans ce domaine.

Ce qui pourrait aller mieux :

Les relations avec « la profession agricole »

Les tensions ne sont pas nouvelles, et tiennent pour une part au contexte national particulièrement depuis la mort de Rémi Fraisse, mais elles ont pris localement un tour plus vif en se cristallisant sur des questions liées à la sauvegarde de la ressource en eau. Nous avons dénoncé le programme de 40 « bassines » sur le bassin du Clain avec d'autant plus de vigueur que les « coopérateurs » des sociétés porteuses des projets bénéficient d'un privilège exorbitant : la dispense « provisoire » de diminution des volumes prélevés, diminution pourtant urgente et prévue par le SDAGE. Même blocage sur la prévention des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides). Le plan B présenté par les agriculteurs du périmètre de captage de La Jallière qui alimente Grand Poitiers dissimule mal leur refus de s'engager dans des changements de pratique. Là comme en Sud Vienne, les programmes Re-Sources, pertinents dans leurs principes, s'avèrent incapables de renverser la tendance.

La tension a atteint un sommet en Janvier 2015 lors de la soirée « eau et méthanisation » de St Julien l'Ars : la mise en cause, sur l'exemple local de Sèvres-Anxaumont, du modèle agro-industriel défendu par le syndicat majoritaire a déchaîné la colère d'une centaine de « jeunes agriculteurs ». Ils ont cependant su se maîtriser, à la différence du président de la Chambre. Notre position sur les usines de méthanisation laisse pourtant la place à des centrales alimentées localement et intégrées au territoire. L'évidence est là : c'est le règne de l'incompréhension et de la méfiance.

Une base d'accord cependant : la Commission de Consommation des Espaces Agricoles, Naturels et Forestiers, où Vienne Nature, la LPO et les syndicats agricoles se retrouvent sur la même longueur d'ondes pour bloquer des projets inutilement dévotés de terres : village aéronautique, zone économique surdimensionnée, parc photovoltaïque sur terres cultivables... A partir de ce terrain d'entente, une relation plus sereine pourra peut-être s'installer.

La participation à Poitou-Charentes Nature

Un problème de démocratie s'est posée avec le Comité de Pilotage de la convention avec COSEA/LISEA sur la LGV, instance interne à PCN mal ou pas du tout contrôlée par les CA des Associations membres, alors que des décisions sur la stratégie étaient à prendre. En ce qui nous concerne, il a été décidé de préparer en Bureau ou en CA les sujets que les CoPil traitent, mais avec le calendrier des réunions LGV il est difficile de se prononcer à temps et le caractère souvent technique des enjeux rebute les administrateurs. De plus il est apparu que, dans la négociation, les décisions du CoPil n'étaient pas toujours respectées par les « négociateurs » de PCN, contraints d'improviser des compromis. Situation aggravée par le fait qu'aucun administrateur ne peut chez nous assurer le suivi régulier des CoPil mensuels, suivis de réunions avec COSEA/LISEA, et de rencontres avec la DREAL.

S'agissant du CoPil, le CA a donc délégué sa représentation à David Ollivier et si besoin à Miguel Gailledrat. Nous avons ainsi renoncé à la distinction fondatrice mais intenable entre la responsabilité « politique » incombant sur le papier à un administrateur et la responsabilité « technique » dévolue à un salarié naturaliste. Bref, le dispositif fonctionne mais a du mal à se donner des règles claires et à fournir des comptes-rendus accessibles aux CA associatifs.

Difficulté aussi avec les contrats d'objectifs pour assurer une « bonne » articulation entre naturalistes des Associations attelés à la réalisation des projets et administrateurs de PCN supposés superviser le travail. Sur le papier, chaque projet est accompagné par un administrateur « référent » capable de pointer les difficultés, de veiller au timing, de relancer si besoin. C'est un excellent montage, qui n'existe pas vraiment dans le monde réel.

PCN est un échelon d'organisation et de décision vital pour Vienne Nature et il le sera d'autant plus avec la grande région. Marie Legrand et moi participons régulièrement aux CA. Pour ma part je m'efforce d'être assidu aux Bureaux, et au groupe « Eau », essentiel pour mettre en cohérence nos positions. Mais nous sommes, en pratique, absents de la coordination « CARG'Eau », seul contre poids régional aux lobbys des irrigants. Marie Legrand s'est beaucoup investie pour faire l'interface



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE
Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 08 26 99 86 21
E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr



avec le CESER sur la transition vers la nouvelle Grande Région. En matière d'éducation à l'environnement, Samuel Ducept suit les évolutions engagées avec le nouveau chargé de mission « biodiversité » du Rectorat. Il reste à Vienne Nature à s'approprier collectivement ses responsabilités propres dans notre fédération régionale.

Les faux problèmes

Pour terminer, j'ai envie de balayer les problèmes qui n'en sont pas :

➤ Les agacements récurrents devant la durée excessive des bureaux et CA, mais aussi parfois devant l'insistance d'un administrateur très investi dans son rôle à faire avancer ses projets. Sur la durée, que tout le monde souhaiterait réduire, une meilleure gestion du temps est certes possible, mais la libre expression des opinions est la condition, parfois pénible, d'un fonctionnement un peu convivial et à peu près démocratique. Quant aux agacements devant l'insistance de Joseph Grigioni à mettre l'association en conformité parfaite avec des règlements mal connus, il y a tout lieu de le remercier pour son investissement et sa compétence. Il a été mandaté pour sécuriser l'association sur le plan juridique. N'inventons pas un problème de fond là où ne se posent que des ajustements techniques.

➤ Un regret, récurrent lui aussi, porte sur la séparation entre un staff de salariés très majoritairement naturalistes et une équipe d'administrateurs majoritairement non-naturalistes. Cette division du travail n'est pas un handicap car il est légitime que les tâches non financées, celles du domaine dit « environnemental » et de participations aux commissions, incombent aux bénévoles. Les choses pourront changer quand nous mènerons des projets environnementaux susceptibles d'être financés : eau, économie circulaire...

Il reste à mettre en place, sur cette base, un système de partenariat entre administrateurs et naturalistes afin que les projets naturalistes soient accompagnés : trois administrateurs ont des compétences naturalistes Olivier Prévost, Alban Pratt, Yvan Zanette. Mais tout le monde est concerné, ce type de « supervision » n'impliquant pas toujours une expertise. Quant au risque d'ignorance réciproque entre « environnementalistes » et naturalistes, nous l'avons pallié en programmant à presque tous les CA un exposé de salarié sur un projet naturaliste, et ça marche.

Gardons notre énergie pour les vrais enjeux. Il y en a suffisamment et ils sont suffisamment passionnants pour justifier qu'une équipe étoffée et rajeunie se mette en place.

Deux départs du CA soulignent la nécessité du renouvellement. Il s'agit de deux figures historiques de Vienne Nature : Claude Dasriaux et Yves Baron. Ils estiment avoir droit à la retraite alors que nous étions tout prêts à continuer à abuser de leurs services.

Claude Dasriaux, l'un des fondateurs de Vienne Nature, a connu toutes les phases de croissance et tous les déménagements de l'association. Il a su parcourir sans mêler les pistes deux itinéraires parallèles : l'un associatif, l'autre politique, au sens noble de gestion de la cité, ne perdant pas de vue la boussole du sens de l'intérêt général. Il a su rester jusqu'à aujourd'hui un militant actif puisqu'il nous représente dans les diverses « formations » de la CDNPS, où il défend nos positions avec une énergie redoutée de certains. Sa courtoisie légendaire ne l'empêche pas de s'indigner quand il le faut.

Yves Baron, « le » botaniste universitaire incontournable, inventeur de presque toutes les ZNIEFF de la Vienne, présente une singularité assez rare dans l'univers des spécialistes de haut niveau : son aptitude à mettre ses connaissances au service de sorties « grand public » mais aussi dans les combats environnementaux, dont le plus fameux reste le « Naturascope », et le plus récent la « bassine » de Nouaillé Maupertuis. Et il continue à donner de son temps dans ces commissions où le botaniste a peu de chance d'être vraiment écouté. Autre singularité : il a su mener de front avec autant d'érudition sa passion pour la musique et sa quête du lys Martagon, mais Vienne Nature n'est pas censé le savoir...

En leur rendant hommage, je parie sans grand risque que Vienne Nature pourra encore compter sur leur expérience et leur compétence et je leur donne rendez-vous dans deux ans pour le cinquantenaire de l'association. Il s'annonce chaud, réchauffement climatique oblige.

A ce propos, nous sommes sur une trajectoire de réchauffement de 3°C à 5°C. Le scénario des 2°C est désormais une baliverne.

Raison de plus pour nous remuer.

Jean-Louis Jollivet



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE
Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 08 26 99 86 21
E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr

